



Conseil de développement
Balcons DU Cauphiné

2023

**RAPPORT
D'ACTIVITÉS**



INTRODUCTION



L'année 2023 a été marquée par une dynamique nouvelle pour le Conseil de Développement des Balcons du Dauphiné. En effet, depuis septembre 2023, la communauté de communes des Balcons du Dauphiné a apporté un soutien important au conseil en mettant à sa disposition un animateur dédié. Cette évolution a permis au conseil de développement de se structurer davantage et de jouer pleinement son rôle d'instance de saisine et d'échanges avec les services de la communauté de communes.

Concrètement, depuis novembre 2023, une réunion mensuelle est organisée avec les services avec un processus d'élaboration d'ordres du jour partagés. La liste des membres invités du conseil ou des services varie ensuite en fonction des thématiques spécifiques traitées lors de chaque séance.

Cette nouvelle dynamique a permis au conseil de développement de pouvoir échanger plus régulièrement avec les services et de structurer les relations avec l'intercommunalité. Les membres du conseil ont ainsi apporté leur regard et leurs réflexions sur des sujets variés, contribuant ainsi à l'enrichissement des débats et à la qualité des décisions prises.

Le présent rapport d'activités dresse un état des lieux des différentes contributions du conseil de développement au sein de la communauté de communes des Balcons du Dauphiné. Il témoigne de l'engagement des membres du conseil et de leur volonté de participer activement au développement du territoire.

Ce rapport s'articule autour de plusieurs axes thématiques, reprenant les principaux domaines d'intervention du conseil de développement :

- **Les rencontres avec les habitants**
- **Les contributions aux travaux de la communauté de communes**
- **Les rencontres des élus et conseil de développement**

Table des matières

1	Les rencontres avec les habitants	3
2	Contribution aux travaux de la collectivité	4
3	Rencontre des élus et Conseil de développement	28
4	Annexes	29

1

Rencontre avec les habitants

1.1 Conférence/débat : l'eau, un bien commun

Dans le cadre de la fête des possibles, le conseil de développement des Balcons du Dauphiné a proposé une conférence/débat sur la thématique de l'eau, le vendredi 22 septembre 2023 à la salle du Triollet de Tignieu-Jamezieu.

L'objectif de ce temps d'échanges était de réfléchir sur l'usage de l'eau et sa préservation, l'un des axes majeurs du projet de territoire porté par la communauté de communes des Balcons du Dauphiné.

La soirée était animée par Stéphanie Leyronas Chercheure à l'AFD (L'agence française de développement), elle a occupé pendant 4 ans le poste de responsable adjointe de la division eau et assainissement de l'AFD. Elle étudie désormais les relations entre la préservation et la production de biens communs d'une part et les dynamiques de développement d'autre part. Un temps d'échange eut lieu ensuite avec 4 intervenants des tables rondes :

- Sylvain Granger, vice-président de la communauté de communes des Balcons du Dauphiné en charge des cycles de l'eau
- Jean-Yves Colomb, agriculteur irrigant à Bouvesse
- Bruno Gindre, président du SYPENOI (SI de Production des Eaux du Nord Ouest Isère)
- Gaël Legay Bellod, président de l'EPAGE de la Bourbre (Établissement Public d'Aménagement et de Gestion des Eaux)

Cette soirée a réuni une trentaine de personnes venues échanger avec les participants sur la préservation de la ressource en eau.



1

Rencontre avec **les habitants**

1.2 Conseil National de la Refondation (CNR)

Le 11 mai 2023, à Leyrieu s'est tenue la version iséroise du Conseil National de la Refondation. Cet événement d'importance a rassemblé une centaine de participants autour de thématiques cruciales pour le développement territorial.

En présence de :

- Laurent Prévost, préfet
- Caroline Gadou, sous-préfète
- Jean-Yves Brenier, maire de Leyrieu et président de la communauté de communes des Balcons du Dauphiné.

Ce rendez-vous majeur a été marqué par une participation active, avec six représentants du Conseil de développement qui ont contribué à enrichir les débats.

Parmi les sujets abordés, le changement climatique et les stratégies pour maintenir un territoire d'industrie ont suscité un vif intérêt. La question de la préservation de la biodiversité dans un contexte rural a également été au cœur des discussions.

Les groupes de travail se sont attelés avec sérieux et engagement à ces problématiques cruciales. L'importance de ces enjeux pour l'avenir de notre région a été soulignée à maintes reprises au cours de cette journée intense en réflexion et en partage.

Au terme de cette rencontre, il apparaît clairement que la mobilisation et la collaboration de tous les acteurs sont indispensables pour répondre de manière efficace aux défis qui se posent à nous. Le Conseil de développement entend poursuivre son engagement en faveur d'un développement territorial durable, solidaire et respectueux de l'environnement.

À noter que les participants n'ont pas eu, à notre connaissance, un document de synthèse de cette rencontre.

2

Contributions aux travaux de la communauté de communes

2.1 Introduction

Durant l'année 2023 le Conseil de développement a apporté un soutien constant et important aux différents comités de travail animés par les techniciens et les vice-présidents en charge des thématiques de la communauté de communes.

En effet, sur les 17 comités de travail en cours en 2023, le Conseil de développement a participé de façon régulière à 12 comités. Il faut noter que bien qu'ayant fait la demande, le Conseil de développement n'a pas été invité aux comités de Travail Tourisme et Stratégie Foncière.

Sur les 12 comités pour lesquels le Conseil de développement a pu apporter sa contribution, il faut souligner l'investissement de plusieurs membres concernant le Comité de Travail LEADER, le projet LIEU DE VIE VILLEMORIEU, ainsi que pour la thématique CYCLES de L'EAU.

Concernant les 9 autres comités le tableau ci-dessous liste les thématiques abordées.

Intitulé du Comité de Travail	Participant du CD
Enfance – Petite Enfance	J.Pascal
Climat, Sobriété Energétique, EnR	V.Goncalves, R.Garcia, Y.Gautronneau
Coopération mutualisation	Y.Gautroneau
Mobilités	C.Ah-Yane, R.Souvignet
Observation du Territoire	J.Pascal
Stratégie agricole	M.Chinchole Y.Gautronneau,
Commission Social / Habitat-Logement	M.Chinchole, F.Giroud
Politique Culturelle	C.Ah-Yane,A.Blanc,M.Chinchole,
Avenir Médical	J.Pascal

2

Contributions aux travaux **de la communauté de communes**

2.2 LEADER

Le programme LEADER des Balcons, qui visait à soutenir le développement rural et local, s'est achevé en mai 2023. Cependant, dès le début de l'année, une nouvelle candidature a été déposée pour le GAL Terres de Dauphiné, dans le cadre du programme LEADER 2023-2027. Violaine VIGNON, chargée de mission pour cette candidature, a informé la CCBD de ce dépôt le 27 décembre 2022.

Valorisation des Actions LEADER des Balcons :

En mars 2022, la communauté de communes a entrepris de valoriser les actions mises en œuvre dans le cadre du programme LEADER des Balcons depuis 2018. Des vidéos ont été réalisées pour présenter ces actions, couvrant des thèmes tels que la filière des légumes secs et la gestion forestière. Ces vidéos ont été diffusées via la chaîne YouTube de la CCBD à partir de juillet 2023, permettant de sensibiliser les habitants aux initiatives locales. La dernière vidéo de conclusion a été tournée en novembre 2023 avec notamment un représentant du CD.

Réunions du Comité de Programmation (CoProg) :

Deux réunions importantes du CoProg, auxquelles participe le CD, ont eu lieu en 2023. Lors de ces réunions, diverses actions ont été examinées et sélectionnées pour être programmées, telles que des études sur la gestion de l'eau et des projets de développement touristique, notamment sur le parcours ViaRhôna.

Implication du Conseil de développement (CD) :

Le CD a été sollicité pour participer activement au processus de programmation LEADER Terres du Dauphiné. Des représentants du CD ont été proposés pour siéger au Comité Territorial Nord Dauphiné, et un groupe de travail interne au CD sur LEADER a été créé dans le but d'approfondir la réflexion et de favoriser la collaboration.

2

Contributions aux travaux **de la communauté de communes**

2.2 LEADER

Nouvelle forme du Programme LEADER Terres de Dauphiné :

Pour les années 2023-2027, le programme LEADER adopte une nouvelle structure impliquant un Comité de Programmation (COPROG) regroupant 11 communautés de communes, avec des Comités Territoriaux (COTER) au nombre de 10. Cette reconfiguration vise à renforcer la coopération et la transversalité entre les différentes entités. Il convient de noter que la communauté de communes du Val du Dauphiné a rejoint la communauté de communes des Balcons du Dauphiné, élargissant ainsi notre périmètre d'action (LEADER Nord Dauphiné).

Implication dans le COPROG :

Nous avons désormais deux représentants titulaires et deux suppléants au sein du COPROG, ce qui nous permet de participer activement à la prise de décision et à l'orientation des projets. Il est important de souligner que seuls les titulaires ont le droit de vote lors des réunions.

Enveloppe budgétaire et réduction des subventions :

Une réorganisation qui semble être initiée par la région a conduit à une réduction significative de la dotation de subvention LEADER pour notre territoire, l'enveloppe globale est de 4 520 490 € pour les 11 communautés de communes. Alors que nous avions auparavant une enveloppe spécifique de 1 700 000€ juste pour la communauté de communes des Balcons du Dauphiné. Nous devons désormais partager une enveloppe globale avec les autres communautés de communes, ce qui soulève des défis supplémentaires en termes de financement de nos projets locaux.

Fonctionnement du COPROG :

Le COPROG jouera un rôle crucial dans l'arbitrage des projets, la gestion financière, le lancement des appels à projets (AAP), et plus encore. Avec un collègue public et un collègue privé, le COPROG vise à assurer une représentation équilibrée des différents acteurs du territoire.

2

Contributions aux travaux **de la communauté de communes**

2.2 LEADER

Première Réunion du COPROG :

La première réunion du COPROG, qui s'est tenue le 2 octobre 2023, a été consacrée à des questions administratives et à l'organisation générale du programme LEADER. Nous avons élu un président et un vice-président, adopté une Charte et un Règlement Intérieur, et discuté des grands principes et des objectifs du programme LEADER.

Appels à projets (AAP) :

Nous avons également abordé les modalités des futurs appels à projets (AAP), qui seront ouverts annuellement ou de manière ponctuelle. Ces AAP visent à soutenir des projets innovants et partenariaux répondant aux besoins spécifiques de notre territoire.

2

Contributions aux travaux **de la communauté de communes**

2.3 Le projet Lieu de vie de Villemoirieu

Le groupe projet "Lieu de Vie Villemoirieu" a été initié en 2023, avec la participation active du Conseil de Développement (CD) en tant que co-pilote du projet, désigné par la Communauté de Communes des Balcons du Dauphiné.

Réunions clés et avancements du projet :

- **5 Mai 2023** : première réunion du groupe projet, abordant les thèmes devant être discutés lors de la réunion élargie à tous les participants intéressés par l'usage du lieu de vie. Visite des locaux encore en travaux.
- **27 Juin 2023** : première réunion publique avec la présentation du lieu, suivie d'un échange sur les valeurs souhaitées et besoins du lieu de vie.
- **19 Septembre 2023** : deuxième réunion publique visant à identifier les porteurs de projets (associations, habitants, acteurs économiques). Organisation de groupes de travail pour imaginer les statuts des différents acteurs du lieu de vie : Utilisateur, animateur, collaborateur, gestionnaire.
- **10 Octobre 2023** : en groupe de travail, avancement sur la rédaction des fiches techniques du lieu de vie et exploration de scénarios : gestionnaires, activités, animateurs, horaires, tarifs, réservation d'espaces, modalités, utilisation des espaces avec réception préalable de la fiche technique "Lieu de vie".
- **21 Novembre 2023** : présentation d'une synthèse des différentes propositions travaillées en groupe de travail avec les préconisations de Nora Chebbi, vice-présidente en charge des services publics en milieu rural. Les techniciens animateurs du groupe projet nous informent avoir élaborer un rapport, sans que nous en soyons destinataire, à destination des élus pour un passage en commission transversale et bureau communautaire avec l'ensemble des propositions du groupe projet et les préconisations de Nora Chebbi.

Conclusion : à la fin de l'année 2023, le projet du "Lieu de Vie Villemoirieu" semble bien engagé, avec des avancées significatives sur les activités, les horaires, les conditions d'accès et de fonctionnement : des espaces ouverts à tous et d'autres soumis à location, une stratégie de tarification inclusive et sociale et qui distingue utilisateurs et contributeurs. Toutefois, des aspects restent à préciser, tels que la tarification et la définition du contributeur, afin de concrétiser pleinement ce projet.

2

Contributions aux travaux **de la communauté de communes**

2.4 Cycles de l'eau

Le groupe « eaux et GEMAPI » du CD a été créé début 2023 à l'initiative de Claude Bouvier (ancien Maire adjoint en charge de l'eau à la commune de Passins et vice-président du syndicat du puits d'Yselet au début du siècle ; président du syndicat d'assainissement de la plaine de Faverges de 2014 à 2018) qui a été chargé de son animation. Cette initiative faisait suite à la demande de la CCBD de poursuivre le travail mené avec lui en 2022 sur la pollution du ruisseau de Crevières dans un cadre plus formel.

Faits marquants de l'année 2023 :

- La conférence "l'Eau, bien commun" a été un point positif majeur pour le groupe, facilitant une relation constructive avec l' élu référent, M. Granger, et ouvrant de nouvelles perspectives de collaboration pour l'année suivante.
- La fin d'année a été marquée par les inondations de la plaine du Rhône et le débordement du réseau d'eaux usées du quartier de Reluisant construit en zone humide à Villemoirieu. Le groupe aurait souhaité pouvoir participer au nécessaire travail d'information des populations concernées afin de contribuer à la compréhension des mesures prises par la CCBD. Le groupe pense que ce devrait être un aspect important de son rôle et souhaite répondre à l'invitation du président Jean-Yves Brenier de « faire équipe » pour 2024.
- Un premier pas avait été fait le 4 octobre à l'occasion de l'inauguration des travaux GEMAPI pour la renaturation de la rivière de l'Amby et de la STEP de Montalieu. Le groupe avait été invité et a pu y exprimer auprès des élus concernés (Messieurs Granger et Garcia) sa volonté de travailler ensemble sur tous les aspects des cycles de l'eau. Si l'année 2023 s'est terminée sans suites, il convient de déborder un peu sur 2024 qui a permis à la CCBD d'officialiser, suite à cette réunion du 4 octobre, la relance de son « Comité local des cycles de l'eau » sans aucun échange avec notre groupe pour préciser notre collaboration. Pour affirmer notre volonté de participation et d'adaptation, notre groupe a validé lors de la plénière du 22/02/2024 l'harmonisation de son appellation et est devenu le groupe « cycles de l'eau ». L'avenir dira si cette initiative portera ses fruits.

2

Contributions aux travaux **de la communauté de communes**

2.4 Cycles de l'eau

Activités et enjeux :

- Une grande partie de l'année 2023 a été consacrée au suivi des 4 arrêtés préfectoraux concernant l'eau potable et l'assainissement de Passins. Outre les échanges téléphoniques et la participation à plusieurs réunions, les archives témoignent d'environ un mail par mois adressé à Messieurs Granger et Goulham ; plus de 70 avec la chargée d'études Mme Rolando. Ils concernaient principalement l'application de l'interdiction de coupes rases dans les forêts protégeant les sources de Passins. Le groupe a relayé la volonté de la CCBD de faire appliquer ces arrêtés et a permis l'arrêt de 3 coupes rases interdites ainsi que l'ouverture d'un dialogue avec les propriétaires concernés. Malheureusement, à la fin de l'année 2023, aucune réponse à leurs questions et propositions transmises n'avait été apportée par la CCBD. L'arrêt des pollutions par les lagunes du village de Passins et du hameau de Crevières a également été travaillé sans plus de résultats en 2023.

Perspectives pour 2024 :

- Le début de l'année 2024 a vu la prise en compte des dossiers par Laure Féret et le recrutement d'un directeur général adjoint en charge des cycles de l'eau, ce qui devrait permettre de progresser sur ces questions, notamment en termes de ressources humaines et de coordination des actions.

2

Contributions aux travaux de la communauté de communes

2.5 Observation du territoire

Le Conseil de développement s'est investi dès le début de ce Comité de travail

La première séance du Comité de travail « DEMARCHE D'OBSERVATION DES BALCONS DU DAUPHINE » avait pour but de définir les objectifs auxquels l'observatoire devra répondre. En introduction, le Président de la CCBD précise aux participants dont des membres du CD :

« L'importance pour la collectivité de pouvoir poursuivre la dynamique entamée avec le diagnostic territorial élaboré en 2021 qui a permis d'appuyer le projet de territoire et les politiques publiques sur une analyse des besoins de la population »

Tout naturellement, le CD s'est impliqué dans le projet. Il convient de noter la facilité d'expression de tous, dans des réunions bien préparées par la directrice observation et information géographique ».

5 séances sont prévues avant le passage en Commission Transversale.

Le projet de Territoire doit être au centre de la démarche.

Les enjeux de la démarche sont :

- Comprendre le territoire
- Mesurer l'impact et améliorer les politiques publiques
- Créer des synergies
- Anticiper notamment le changement climatique pour mieux gérer nos ressources

2

Contributions aux travaux de la communauté de communes

2.5 Observation du territoire

La deuxième séance s'est déroulée en trois temps :

L'analyse et l'introduction de multiples éléments mis à disposition des participants plusieurs jours avant, sur l'espace numérique :

Rappel des politiques publiques

Politiques publiques et indicateurs

Éléments de cadrage :

- Observer les résultats des politiques publiques au regard des enjeux du socle
- Déployer des indicateurs pour toutes les étapes du cycle de vie des projets
- Développer des indicateurs qui tiennent compte de l'environnement politique et administratif
- Conserver une flexibilité pour faire évoluer les indicateurs au regard d'événements contingents
- Réfléchir à des indicateurs qui synthétisent les axes des politiques publiques
- Observer les résultats d'une politique publique au regard des autres politiques publiques
- Mettre en cohérence les indicateurs imposés dans certaines politiques publiques

La troisième séance se déroule en 2 temps :

Un premier temps autour d'un jeu de rôle chaque participant prenant le rôle d'un habitant, sur des profils proposés (citoyen, élu, membre syndicat ...etc.)

- Les remarques annotées permettent de mieux définir les fonctions communales et les besoins exprimés.
- Constater aussi que ces réponses données se situent à différents registres, certains ne relevant pas de l'observatoire.

Le Comité de travail se poursuit, la synthèse de la quatrième et cinquième séance, et sans doute la synthèse, seront au Rapport d'activité 2024.

2

Contributions aux travaux **de la communauté de communes**

2.5 Observation du territoire

Remarque du Conseil de développement :

- Cette démarche s'est révélée particulièrement riche d'échanges et très intéressante.
- Elle se révèle importante pour un avis objectif sur le « ressenti » et la « réalité » des politiques publiques menées.
- La préparation des réunions, l'animation de celles-ci, le partage des informations via l'espace dédié et la prise de parole facilitée.
- Nous trouvons dans les CR la trace des suggestions et les propositions de tous.
- Les premières réunions de 2024, au moment de la diffusion de ce rapport, confirment notre appréciation.

2

Contributions aux travaux **de la communauté de communes**

2.6 Commission enfance/petite enfance

La commission Enfance-Petite Enfance s'est réunie à plusieurs reprises au cours de l'année 2023 pour discuter des enjeux et des projets relatifs à la prise en charge des enfants sur notre territoire. Voici une synthèse des points clés abordés lors de ces réunions :

Contexte démographique :

- La population de notre territoire continue de croître, avec une prévision de 85 000 habitants dans les 10 prochaines années.
- Les familles avec enfants représentent 43% des ménages, soit environ 13 483 familles.
- Environ 800 naissances sont enregistrées chaque année, et nous comptons environ 10 000 enfants âgés de 3 à 11 ans.

Tarifification pour 2023 :

- Une délibération de décembre 2022 a fixé les tarifs pour l'accueil des enfants en 2023.

Visites de sites en 2023 :

- Plusieurs sites ont été visités en 2023, en collaboration avec les responsables de la Communauté de Communes, notamment des centres de loisirs, des crèches et des structures d'accueil temporaire.

Comités de travail :

- Des réunions ont été tenues le 28/03/2023, le 10/10/2023 et le 5/12/2023 pour discuter de divers sujets, tels que la localisation des structures enfance, la gestion des périodes estivales et les perspectives pour l'avenir.

Remarques et commentaires :

- Les représentants du conseil de Développement saluent la disponibilité et la coopération des interlocuteurs de la communauté de communes. Nous exprimons des préoccupations concernant certains locaux et avons souligné la nécessité d'améliorations.
- L'adaptation des personnels aux contraintes logistiques a été relevée, notamment pour les structures mobiles comme le Bébébus, qui rencontrent un succès auprès des familles.
- Des difficultés persistent en matière de recrutement et de conservation des effectifs, notamment en raison d'un turnover important et de conditions salariales jugées insuffisantes.
- L'intégration des agents au sein des comités de travail a été saluée, tout comme l'intérêt pour la mutualisation des espaces avec les écoles.

2

Contributions aux travaux **de la communauté de communes**

2.7 La commission transversale

La commission transversale, mise en place en février 2021, occupe une place centrale dans le processus décisionnel de la communauté de communes des Balcons du Dauphiné (CCBD). Composée d'un représentant de chacune des 47 communes de la CCBD ainsi que de 4 membres du Conseil de Développement, elle joue un rôle essentiel dans l'évaluation et la recommandation des dossiers présentés à la CCBD.

Fonctionnement et objectifs :

- La commission transversale examine toutes les politiques publiques, projets et appels à projets des communes lors de ses réunions mensuelles.
- Son rôle est de formuler des recommandations sur ces dossiers, en s'appuyant sur 4 collèges thématiques : transition, développement durable territorial, ressources, et services publics.
- Chaque collège porte une attention particulière à des aspects spécifiques des projets, tels que la durabilité, la maîtrise des ressources, la faisabilité et l'accessibilité.

Activités en 2023 :

- Au cours de l'année 2023, la Commission Transversale a examiné 79 dossiers provenant de 39 communes dans le cadre de l'appel à projet transition et mobilité . Parmi ceux-ci, 64 ont été accompagnés, 2 ont été refusés (hors thématiques) et 4 ont dépassé les critères d'éligibilité.
- Le montant total des recommandations s'élève à 1 970 371 euros. Ces recommandations ont contribué à la réalisation d'opérations communales pour un montant total de 10 700 000 euros, portant sur des thèmes variés tels que la mobilité, la rénovation énergétique des bâtiments, les espaces publics, l'éclairage public, l'eau, la culture et le tourisme.

Impact et contributions :

- L'accompagnement et les recommandations de la commission transversale ont permis de soutenir des projets cruciaux pour le développement et l'amélioration du territoire de la CCBD.
- Les thèmes abordés reflètent les préoccupations et les priorités de la communauté, allant de la préservation de l'environnement à l'amélioration des services publics en passant par la promotion du tourisme et de la culture.

2

Contributions aux travaux de la communauté de communes

2.8 Mobilité

Durant l'année 2023, le comité de travail « Mobilité » a été très actif avec un rythme de réunion soutenu ceci grâce au recrutement par la communauté de communes d'un directeur mobilité fin 2022. Une petite dizaine de communes a participé régulièrement aux réunions. Par ailleurs, le Conseil de développement fut systématiquement présent à ces réunions.

Les actions et projets initiés par le comité de travail mobilité ont été rassemblés et planifiés dans le Plan de Mobilité Simplifié (PdMS).

Les objectifs du PdMS sont au nombre de cinq :

- Rendre effectif le droit à la mobilité pour tous,
- Intégrer les spécificités du territoire
- Couvrir l'ensemble du territorial et s'articuler avec les territoires voisins
- Faire l'état des lieux des actions existantes et définir les mesures et actions prioritaires
- Intégrer les plans de mobilité employeurs et les autres mesures de politiques plus transversales.

Un calendrier prévisionnel a été établi et présenté lors de la réunion de Mai 2023, mettant en lumière que la plupart des livrables sont attendus pour 2024/2025, à l'exception de l'action MOBI-1, lancée en mars 2020.

Politiques publiques	Actions	2023	2024	2025	2026	...
Orientation 1 : Proposer des solutions adaptées et simples d'accès aux besoins de mobilité des habitants	MOBI4 Action « Plan de Mobilité Simplifié »	>Elaboration >Validation	> MAJ	>MAJ	>MAJ	
	MOBI5 Action « Schéma directeur d'accès cyclable aux services des polarités »	>Marché >Etudes	>Etude >Validation	>Travaux	>Travaux	
Orientation 2 : Innover et expérimenter dans le cadre de partenariats facilitant l'accès à l'emploi	MOBI1 Action « Développement de solutions de covoiturage »	>Marché >Déploiement	>Ouverture	>Reconduction	>Reconduction	
Orientation 3 : Sensibiliser et accompagner les habitants aux changements de comportement	MOBI2 Action « Encouragement au recours aux modes de déplacement actifs »	>Marché >Etude DSP >Déploiement	>Déploiement >Ouverture			
Orientation 4 : Améliorer notre accessibilité depuis et vers les pôles extérieurs	MOBI3 Action « Développement des liaisons cyclables touristiques et domicile travail »	>Etudes	>Etudes	>Etudes >Travaux	>Ouverture	
	MOBI6 Action « Étude pour la mise en œuvre d'une liaison Lyon-Crémieu en Transport en Commun en Site Propre (TCSP) »	>Etudes	>Etudes	>Etudes	>Etudes	>Ouverture en 2030/31

2

Contributions aux travaux **de la communauté de communes**

2.8 Mobilité

Actions spécifiques :

ACTION MOBI-1 : après une expérimentation sur 4 lignes, un premier bilan a été dressé fin juin 2023, montrant une reprise encourageante depuis septembre 2021 malgré les défis posés par la pandémie de Covid-19. Suite à une discussion au sein du comité de travail, il a été décidé de prolonger cette expérimentation pour une nouvelle période de 18 mois, avec le soutien des représentants du Conseil de développement. De plus, une extension du covoiturage sur l'ensemble du territoire a été envisagée, avec le choix de l'opérateur KAROS pour sa mise en œuvre dès janvier 2024.

ACTION MOBI-5 : les travaux d'étude pour le déploiement d'un réseau de pistes cyclables intercommunales ont débuté en septembre 2023. Ces pistes visent à faciliter les déplacements à vélo pour environ 90% de la population de la communauté de communes, avec 50 itinéraires cyclables prévus à terme.

ACTION MOBI-2 : suite à une étude sur les solutions de location longue durée de vélos, la Communauté de Communes a lancé, à partir de janvier 2024, un service de location de Vélos à Assistance Électrique (VAE). Cette initiative vise à promouvoir l'usage du vélo en proposant des tarifs avantageux, basés sur un principe de leasing social, et en s'alignant sur les modalités proposées par la CAPI. Les représentants du Conseil de développement ont favorablement accueilli cette tarification.

2

Contributions aux travaux **de la communauté de communes**

2.9 La commission sociale intercommunale

La Commission Sociale Intercommunale (CSI), présidée par Nora CHEBBI, Vice-présidente de la CCBD, constitue un organe central dans la gestion et l'attribution des logements sociaux sur le territoire des Balcons du Dauphiné. Aux côtés de la vice-présidente, la directrice des services à l'usager en milieu rural, Florence REVOL, la chargée de l'habitat et du logement, Chantal DELANGE, ainsi que les représentants des CCAS des 47 communes, des bailleurs sociaux, des services du département, et 2 à 3 membres du Conseil de développement participent activement aux réunions mensuelles de la commission.

Contexte et enjeux du logement social : Le logement social, bénéficiant de soutiens publics, est soumis à une réglementation stricte tant au niveau de son financement que de son attribution et de sa gestion par les organismes bailleurs. Il vise à reloger des ménages ne dépassant pas un certain plafond de revenus. Différents acteurs institutionnels, tels que l'État, les EPCI, les Communes, les Départements, Action Logement, peuvent obtenir des droits de réservation auprès des organismes du logement social en échange d'apports divers.

Évolution de la gestion des logements : En 2023, la gestion en stock était privilégiée, réservant un logement spécifique à un réservataire pour chaque vacance, peu importe la demande spécifique des candidats. À partir de 2024, la gestion en flux sera appliquée, permettant une meilleure adaptation des logements aux besoins spécifiques des demandeurs.

Activités de la Commission :

- Chaque mois, environ 60 dossiers sont examinés lors des réunions mensuelles, couvrant les attributions acceptées, les refus, les dossiers incomplets, radiés, abandonnés ou non urgents.
- De plus, la commission surveille les entrées et sorties du dispositif communautaire expérimental d'hébergement d'urgence relais, qui compte 5 logements.

Bilan simplifié 2023 :

- Un total de 1864 logements sociaux est réparti sur l'ensemble du territoire des Balcons du Dauphiné.
- Pour les années 2024/25, 64 nouveaux logements sont prévus.
- En perspective pour 2025/26, 5 projets sont en cours pour la construction de 90 nouveaux logements.

2

Contributions aux travaux de la communauté de communes

2.10 Stratégie agricole

Le dernier comité de travail (CT) Stratégie agricole avait eu lieu le 3 Mai 2022. En 2023, le 30 mai, les membres de ce CT reçoivent ce mail de Sandrine ZANTE, cheffe de projet agriculture :

Pour votre information, suite aux différents comités de travail organisés pour élaborer la politique publique agriculture des Balcons du Dauphiné, et à la nomination de Francis SPITZNER, vice-président en charge de l'agriculture, la structuration des filières et du Plan Alimentaire Territorial, la politique publique agricole est passée en commission transversale le 11 mai dernier. Les recommandations de la commission transversale seront présentées au bureau communautaire du 5 juin, ainsi que les enjeux et axes de la politique agricole.

La politique publique agricole

Les enjeux identifiés

Enjeu1 : l'accès au foncier et la reprise des exploitations doivent être facilités,

Enjeu2 : accélération des changements de pratiques dans le sens de la préservation des ressources naturelles,

Enjeu3 : l'agriculture a une part à prendre dans la mise en œuvre de la stratégie climatique des Balcons du Dauphiné, notamment en matière d'énergies renouvelables et de stockage du carbone,

Enjeu4 : l'accès à des produits locaux pour les acteurs de la restauration et les consommateurs est à développer.

Les 4 axes proposés

Axe1 : Soutenir la profession agricole pour faciliter l'accès au foncier et assurer la reprise et le développement des exploitations.

Axe 2 : Promouvoir des pratiques agricoles qui préservent les ressources et la biodiversité.

Axe3 : Accompagner l'adaptation et la participation des activités agricoles à l'intégration des enjeux énergie/climat.

Axe4 : Développer une stratégie alimentaire locale et promouvoir la consommation locale.

2

Contributions aux travaux **de la communauté de communes**

2.10 Stratégie agricole

Implication du Conseil de Développement (CD) :

Bien que n'ayant pas encore de groupe de travail dédié à l'agriculture, le CD a manifesté un intérêt marqué pour l'élaboration du Plan Alimentaire Territorial (PAT) auprès des services concernés. Les membres du CD s'informent et alimentent la réflexion en participant notamment à des webinaires sur la thématique via le Conseil National des Conseils de développement (CNCD) et des plateformes numériques permettant de partager des données agricoles et alimentaires à l'échelle des communautés de communes. Les membres du CD regrettent que l'élaboration du PAT n'avance pas au niveau de l'intercommunalité. Le moment venu, le CD portera un fort intérêt sur le sujet en constituant un groupe de travail interne au CD dédié principalement au PAT.

Invitation à la restitution du diagnostic alimentaire :

Le 17 octobre 2023, plusieurs membres du CD ont participé à une présentation du diagnostic alimentaire, ce travail a nécessité la contribution de nombreux établissements et partenaires notamment pour qualifier la restauration collective via une enquête réalisée par la direction de l'environnement auprès des établissements scolaires ou périscolaires de l'intercommunalité. Elle avait pour ambition :

- D'établir un état des lieux de la restauration collective publique et privée ;
- D'identifier les besoins et attentes notamment en matière d'approvisionnement ;
- De quantifier la part de gaspillage alimentaire en restauration collective ;
- D'identifier les acteurs intéressés pour approfondir des pistes d'amélioration collectives.

Perspectives pour 2024 :

Suite à la signature de la convention de partenariat entre l'intercommunalité et la chambre d'agriculture de l'Isère début 2024, le CD espère pouvoir jouer un rôle actif dans l'élaboration du PAT, capitalisant sur les enseignements du Diagnostic Alimentaire et les informations récoltées lors des webinaires du CNCD.

2

Contributions aux travaux de la communauté de communes

2.11 Politique climatique

Création du Comité de Travail :

Le comité de travail (CT) politique climatique (ex PCAET) a été relancé le 3 février 2023 avec une visite de l'unité de méthanisation de Saint-Victor-de-Morestel le 22 février. Cette visite a permis à plusieurs membres du CD de mieux comprendre les enjeux de la méthanisation sur le territoire. Par la suite plusieurs comités de travail ont été organisés afin d'élaborer la politique publique développement des énergies renouvelables (EnR), notamment pour discuter des grandes orientations du schéma directeur des énergies renouvelables.

Les Réunions du Comité de Travail :

- Lors du CT du 27 mars, nous avons échangé sur le projet de cahier des charges pour l'élaboration de ce schéma directeur. Les membres du conseil de développement ont pu faire des propositions concrètes pour enrichir ce projet.
- Le 11 avril, lors du CT suivant, nous avons discuté des orientations de la politique de développement des énergies renouvelables, et avons eu l'occasion de visionner un film sur les enjeux climatiques des Balcons du Dauphiné disponible aujourd'hui sur le site internet de l'intercommunalité.
- Le jeudi 8 juin, lors du CT N°11, nous avons poursuivi nos travaux sur la politique de développement des énergies renouvelables, qui a été votée en conseil communautaire le 12 juillet. Nous avons également mis l'accent sur l'autoconsommation énergétique et a été présenté le projet "Energies du Haut Dauphiné".

Energies du Haut Dauphiné energies.haut.dauphine@gmail.com
Tel: 06.10.91.38.75

Nous sommes un groupe d'une dizaine de citoyens, habitants sur le territoire des communautés de communes LYSED et des Balcons du Dauphiné, sensibilisés aux enjeux climatiques. Nous pensons, en raison de nos engagements personnels, notamment en tant que bénévoles associatifs, élus ou anciens élus, que chacun peut apporter sa pierre dans la transition énergétique locale.

Produire ensemble, de l'énergie renouvelable, sur notre territoire.

C'est-à-dire:

- Développement de la production d'énergie renouvelable localement.
- Appropriation citoyenne des enjeux énergétiques.
- Création d'une société de gouvernance citoyenne pour financer, étudier, installer, mettre en service, exploiter et recycler en fin de vie, des centrales photovoltaïques.
- Investissement non-spéculatif et remboursé par la vente de l'énergie produite.



2

Contributions aux travaux **de la communauté de communes**

2.12 Sobriété énergétique

Création du Comité de Travail :

Fin décembre 2022, un appel a été lancé aux membres du comité de travail climat (ex-PCAET), stratégie patrimoine et finances pour participer à l'élaboration d'un plan de sobriété énergétique. Ce plan vise à répondre aux défis de la transformation écologique, de l'adaptation au changement climatique et de la préservation des ressources. La première réunion de ce comité s'est tenue le 17 janvier 2023.

Réunion du Comité de Travail :

La réunion a débuté par les interventions de trois vice-présidents, Frédéric GEHIN, Frédéric VIAL et Alexandre DROGOZ, qui ont présenté les principaux enjeux liés à la stratégie de sobriété énergétique. Des discussions ont eu lieu sur les aménagements à mettre en place pour faire face aux coupures éventuelles d'énergie, ainsi que sur la consommation énergétique des bâtiments existants.

Intervention de l'AGEDEN :

L'intervention d'Alix BAUDOT de l'AGEDEN a permis de mettre en lumière les différences entre sobriété énergétique et efficacité énergétique. Des guides de sobriété ont été présentés, offrant des pistes pour réduire la consommation énergétique de manière significative.

Ateliers :

Nous avons rencontrés des difficultés à organiser une deuxième réunion, entraînant des annulations et des reports. Finalement, la réunion a été reprogrammée pour le 16 mai 2023. Des ateliers ont été organisés pour discuter des mesures à prendre pour les bâtiments existants et ceux à rénover. Une des principales préoccupations concerne les bâtiments publics, notamment les équipements comme la piscine, qui représentent une part significative de notre consommation énergétique. Des réflexions ont été menées sur les moyens de réduire cette consommation, notamment en ajustant les températures intérieures ou en repensant l'isolation.

Assises de l'Énergie Citoyenne :

En octobre 2023, plusieurs membres du comité de travail ont participé aux Assises de l'Énergie Citoyenne, organisées par l'ADEME. Ces assises ont été une occasion enrichissante d'échanger sur les initiatives citoyennes en matière d'énergie.

3

Rencontre des élus et Conseils de développement

3.1 Conférence sur l'énergie

CONFÉRENCE GRATUITE



UN AUTRE VISAGE ÉNERGÉTIQUE DE LA FRANCE EST POSSIBLE

Le conseil de développement vous propose une conférence sur le thème transversal de la transition énergétique :

- Cette conférence est conçue et animée par Joël Guerry, docteur-ingénieur en énergie et pollution.



**VENDREDI 3 MARS
DE 18H30 À 19H45**

MERCI DE CONFIRMER VOTRE PRÉSENCE
Avant le 24 février 2023 (sans engagement) par mail :
conseildedeveloppement@balconsdauphine.fr
Conférence limitée à 60 places.

LIEU

Espace partagé - site communautaire des Balcons du Dauphiné
100 allée des Charmilles
38510 Arandon-Passins

**LES SUJETS QUI
SERONT ABORDÉS**

- Transition énergétique
- Panorama des énergies renouvelables
- Loi de 2015 sur la transition énergétique
- Programmations pluriannuelles de l'énergie (PPE) 2019-2018
- Projet de la nouvelle PPE 2024-2033
- Possibilité pour les collectivités d'agir localement en termes de transition vers le 100% renouvelable

TEMPS DE QUESTIONS RÉPONSES

Le vendredi 3 mars, le CD a organisé une conférence gratuite à destination des élus du territoire. Une dizaine d'élus seulement s'est déplacée, sur les plus de 400 élus du territoire invités.

3

Rencontre des élus et Conseils de développement

3.2 Assemblées Plénières délocalisées

Des Assemblées Plénières pour “aller vers” les initiatives citoyennes du territoire Dauphiné

Depuis Octobre, le Conseil de développement des Balcons du Dauphiné organise ses Assemblées Plénières sur les différentes communes du territoire afin de découvrir les initiatives citoyennes. L'objectif de cette instance délocalisée est de pouvoir rencontrer les associations citoyennes en place sur les communes et d'échanger avec les équipes municipales sur les actions portées par des citoyens au sein de leurs communes.

En 2023, le conseil de développement a ainsi pu organiser trois assemblées plénières :

Saint-Victor-de-Morestel le 24/10 :

En présence de :

- Frédérique Luzet, Maire de Saint-Victor-de-Morestel et Vice-Présidente en charge de la politique touristique à la Communauté de communes des Balcons du Dauphiné.
- Gilbert Gippet, adjoint délégué à l'urbanisme, à l'eau et l'assainissement, aux services techniques.
- Emilie Mazon, adjointe déléguée à la jeunesse, à la communication, à la veille administrative et à la culture.
- Marie-Claude vicat, adjointe déléguée aux affaires scolaires et aux affaires sociales
- Pierrick de Vaujany, conseiller municipal.
- Alain Chargros, conseiller municipal.

Les membres du conseil de développement ont pu échanger sur les actions portées par des citoyens au sein de la commune comme :

Le café citoyen, le Conseil Municipal Enfant (CME), le groupe jeune, le CCAS élargit, le verger collectif ainsi qu'une exposition organisée par les citoyens de la commission patrimoine.

3

Rencontre des élus et **Conseils de développement**

3.2 Assemblées Plénières délocalisées

Corbelin le 14/11 :

En présence de :

- Frédérique Géhin, Maire de Corbelin et Vice-Président en charge de la transition écologie, de l'environnement et de la politique achats durables de la Communauté de communes des Balcons du Dauphiné.
- Marie Claude Garin, adjointe culture et patrimoine de Corbelin.
- Alain Chadi, Conseiller municipale de Corbelin.
- Vincent Mazille, adhérent à l'association Le bonheur à la racine.
- Simone Perrier, adhérente à l'association Le bonheur à la racine.
- Pascale Patrice, adhérente à l'Accorderie des Lônes.

Monsieur le maire a pu présenter le cadre de la loi APER et le contexte des zone d'accélération.

Les membres du conseil de développement ont pu échanger sur les actions portées par des citoyens au sein de la commune comme :

Café discute, l'accueil des nouveaux arrivants et plus notamment l'association Le bonheur à la racine : Un collectif de citoyens ayant sollicité la municipalité pour proposer un jardin partagé sur un terrain communal.

Les membres du conseil de développement ont pu échanger également avec des membres de l'association l'Accorderie des Lônes qui se positionne comme un système de service gratuit favorisant les échanges entre particuliers. Affiliée à l'Accorderie nationale, elle vise à mettre en relation les individus au sein d'une dynamique de solidarité et d'échanges.

3

Rencontre des élus et **Conseils de développement**

3.2 Assemblées Plénières délocalisées

Les Avenières-Veyrins-Thuellins le 05/12 :

En présence de :

- Myriam Boiteux, Maire des Avenières-Veyrins-Thuellin et conseillère communautaire à la Communauté de communes des Balcons du Dauphiné.
- Maurice Nicolas, adjoint à la citoyenneté.

Les membres du conseil de développement ont pu échanger sur les actions portées par des citoyens au sein de la commune comme l'engagement de la commune envers la jeunesse avec la mise en place d'un CME et d'un CMJ et notamment un "Pass jeunesse", une initiative visant à encourager la participation des jeunes à la vie associative, permettant ainsi à 300 enfants de la commune de bénéficier dès la première année de ce dispositif.

La commune a mis en place un comité des sages, ouvert à tous les habitants de la commune pour discuter de divers sujets et avoir le retours d'expériences des habitants.

Le Conseil de développement tient à remercier l'ensemble des communes pour l'accueil et d'avoir répondu à notre invitation en 2023.



3

Rencontre des élus et **Conseils de développement**

3.3 Échanges avec le CD des Vals du Dauphiné

Le 28 Juin 2023, nous avons rencontré à La Tour Du Pin le Conseil de Développement du Val du Dauphiné pour se connaître, et aussi sur la base d'une information concernant une expérience de leur côté sur les lieux de vie.

En fait, il n'en était rien de cette expérience, ils n'avaient jamais abordé le sujet.

Il n'en demeure pas moins que cette première rencontre fut conviviale et intéressante. On a convenu de se revoir et nous confirmons que ce RV a été profitable par la suite lors de nos rencontres en 2024 sur le programme LEADER, les deux Communautés de Communes Balcons du Dauphiné et Val du Dauphiné s'associant en un Comité Territorial commun auquel les deux CD participent.

ANNEXE

Notre

Conseil de développement

Le Conseil de Développement (CD) des Balcons du Dauphiné a été créé suite à un appel à candidature lancé par la Communauté de Communes en octobre 2017.

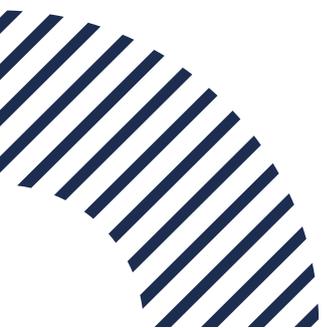


Le conseil de Développement Balcons du Dauphiné

Le conseil de développement s'organise librement. Toutefois, il doit respecter le principe de parité femme / homme dans sa composition et veiller à être représentatif des différentes classes d'âges de la population du territoire.

Le conseil de développement est consulté sur l'élaboration et la mise en œuvre du projet de territoire, sur les documents de prospective et de planification résultant de ce projet, ainsi que sur la conception et l'évaluation des politiques de promotion du développement durable du périmètre de l'EPCI.

Il peut également donner son avis ou être consulté sur tout autre question relative à ce périmètre. Le conseil de développement établit un rapport d'activité annuel, qui est examiné et débattu par l'organe délibérant de l'EPCI.





Notre **Organisation**

- **Une Assemblée plénière (AP)**

- Ensemble des membres du Conseil de Développement

- **Un groupe d'animation (GA)**

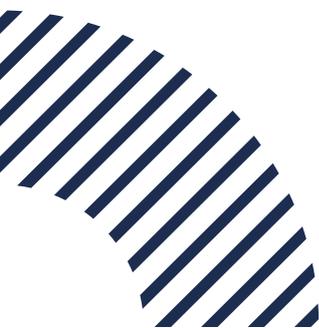
- Composé par les animateurs des Groupes de Travail, les interlocuteurs permanents et les membres de la Commission Transversale

- **Des groupes de travail**

- Constitués selon besoin et animés par un ou deux volontaires, ouvert aux membres

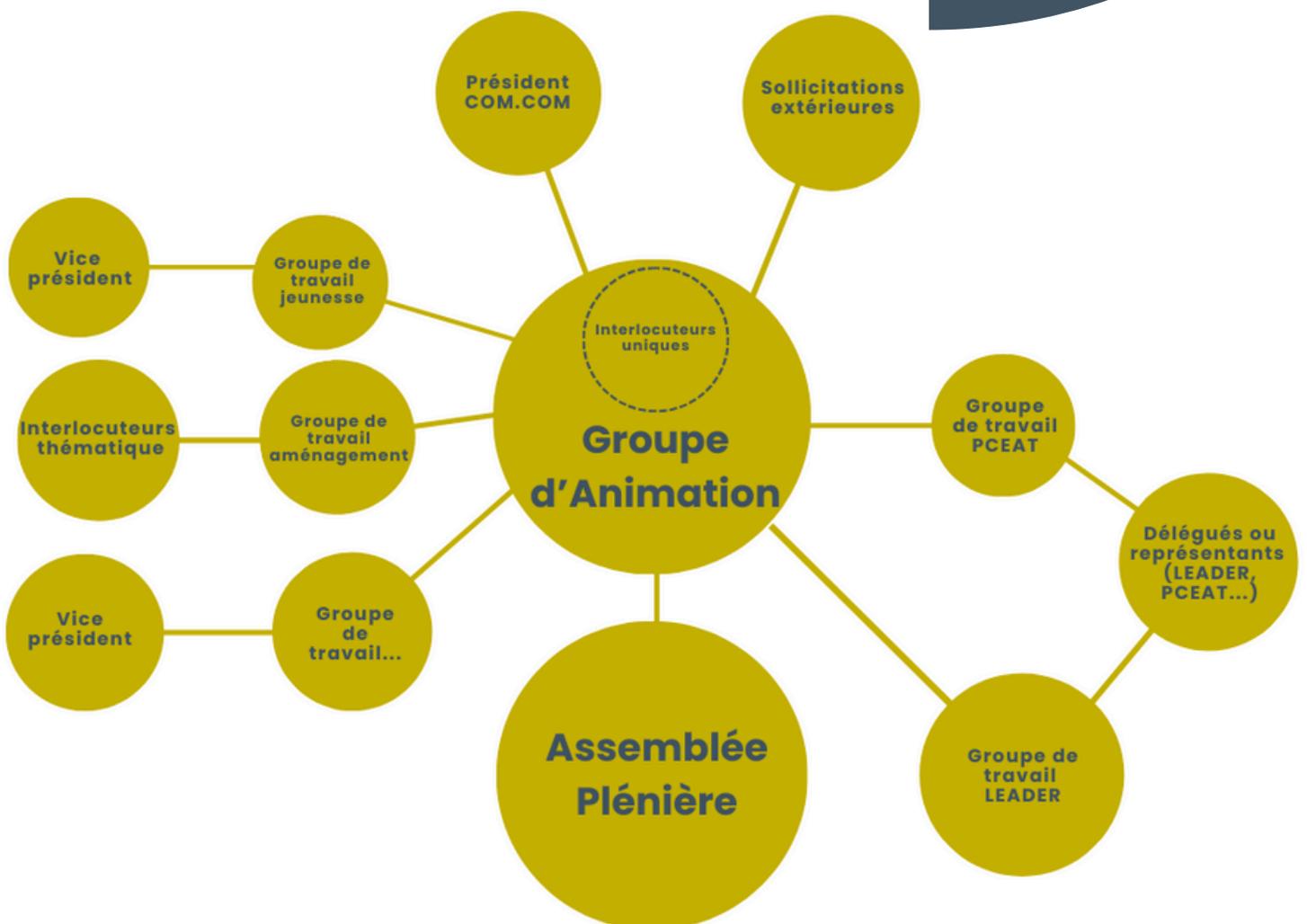
- **Deux interlocuteurs permanents** auprès de la Communauté de communes, élus en Assemblée Plénière pour deux ans renouvelables

- **Quatre représentants du CD**, élus en Assemblée plénière pour deux ans renouvelables, comme **membres de la Commission Transversale** de la Communauté de Communes.

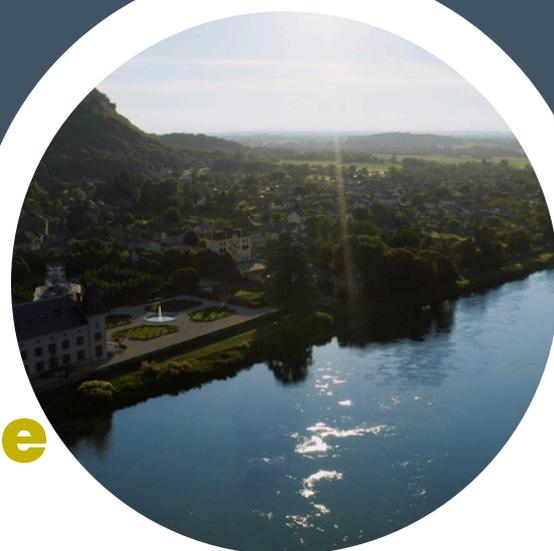




Notre Organisation



Notre **Mission, notre charte éthique**



Mission

- *Le Conseil de Développement met en œuvre ses missions en cohérence avec la vision partagée entre ses membres, à savoir :*
- *Être un lieu de réflexion prospective et transversale en amont des décisions publiques*
- *Apporter son regard et ses réflexions comme aide à la décision des politiques locales*
- *Émettre un avis ou être consulté sur toutes questions relatives à ses missions d'organe consultatif*
- *Ne pas être un contre-pouvoir ou décisionnaire*



Ethique

- *Le Conseil de Développement se refuse à être un lieu d'enjeux partisans. Ses membres s'engagent à rechercher l'intérêt commun dans un esprit d'ouverture et en rejetant toute forme de sectarisme.*
 - *Chaque membre du Conseil de Développement et chaque participant à ses instances de travail, s'engagent à respecter le règlement intérieur et la charte relationnelle remis lors de son arrivée au CD*
 - *Ils s'engagent en outre à maintenir une attitude de respect mutuel et d'écoute entre les membres et vis-à-vis des élus et du public.*
-



Les membres
sur le territoire
des Balcons
du Dauphiné



Mise à jour le 13/06

